

Soutenons nos familles !

CONTRIBUTION EXTERNE Publié le mercredi 14 mai 2014 à 19h53 - Mis à jour le jeudi 15 mai 2014 à 17h31



OPINIONS **Une opinion d'Anne-Claire De Liedekerke, Présidente de Make Mothers Matter (7).**



Crédits photos : D.R

L'année 2014 marque le vingtième anniversaire de l'année internationale de la famille. Nous voudrions profiter de cet anniversaire et des dates du 15 mai (1) et du 1er juin (2) pour faire un plaidoyer en faveur du temps dont les familles ont besoin. Ce temps qui permet d'écouter, d'être là quand il faut, de sentir venir les crises, d'apporter le soutien émotionnel et la sécurité dont les enfants ont besoin pour grandir, ce temps de présence et de disponibilité qui manquent à la plupart des familles, écartelées entre leurs obligations professionnelles et leurs responsabilités familiales.

Il y a ce qu'on appelle la "rush hour" des jeunes ménages qui, en même temps, doivent faire face aux exigences d'une vie professionnelle où tout est à prouver et aux responsabilités d'une vie familiale qui, elle aussi, a ses exigences. Les différents types de modes de gardes d'enfants, les stages de vacances, les grands-parents aident les parents à concilier travail et vie de famille. C'est indispensable mais ça ne suffit pas.

Le principe de base, soutenu par la Stratégie 2020 de l'Union européenne (3), est celui de la nécessité pour les adultes d'être présents sur le marché du travail. C'est une protection contre la pauvreté et un facteur de croissance pour nos sociétés. Mais, la réalité du quotidien des familles montre qu'un tel objectif n'est pas facile à vivre et les familles en paient le prix.

Il devrait être possible d'appréhender la vie professionnelle de manière non continue pour permettre aux parents de donner, à certaines périodes de leur vie, la priorité à leur famille. Dans nos pays, nous vivons plus longtemps et en meilleure santé. Au cours d'une vie, la vie professionnelle est longue par rapport à la période de la maternité, beaucoup plus courte. Il devrait être possible de diminuer le poids des exigences professionnelles quand les exigences familiales sont très importantes.

Il s'agirait de quitter le marché du travail, partiellement ou complètement, pour un temps déterminé, afin de donner la priorité à la famille. Il est temps de donner aux familles leur place dans cet équilibre tant recherché. Un rapport de l'OCDE paru en 2011, insiste sur le fait que, si les familles se sont adaptées au marché du travail, il est indispensable que le marché du travail lui aussi s'adapte aux familles (4).

Les familles se porteront mieux dans les pays qui relèveront ce défi. C'est une nouvelle manière de penser l'équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle, dans la durée, en intégrant l'importance essentielle du temps dans la vie des familles et en reconnaissant la contribution des familles aux sociétés dans lesquelles elles vivent.

Pour l'instant, la plupart des hommes et des femmes ne peuvent pas se permettre de quitter le marché du travail, même

partiellement, sans risque pour leur budget, leur pension et leur réinsertion professionnelle. Que faut-il changer pour qu'un parcours professionnel non linéaire soit possible ? Réhabiliter le temps partiel, choisi et de qualité, pour les hommes et pour les femmes, comme moyen temporaire de conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle. Intégrer le travail familial non rémunéré dans le calcul du produit intérieur brut des pays (5) pour permettre d'en évaluer la valeur et de le reconnaître comme contributif.

Si ces périodes de travail familial sont reconnues comme contributives, elles pourront être intégrées dans le calcul des retraites. Valider les compétences acquises et développées par le travail familial non rémunéré pour pouvoir l'intégrer dans un parcours professionnel. La réinsertion professionnelle sera ainsi facilitée par un regard différent des employeurs et des intéressés eux-mêmes, sur les périodes de travail familial effectué par les mères et les pères.

Tous les parents savent que l'éducation des enfants et le soutien à la vie de famille sont un véritable travail, difficile, prenant mais aussi intelligent, créatif et essentiel. S'il est compris comme tel, chaque mère (6), chaque père est un véritable chef d'entreprise, un manager qui fixe des objectifs, donne les moyens de les atteindre, gère les biens, les stocks, le ravitaillement et l'organisation du temps. C'est un responsable RH ou un psychologue qui veille aux relations humaines, au développement du potentiel et au bien-être de chacun. C'est un soutien dans les difficultés. C'est un jongleur qui a tant de balles en l'air qu'il faut beaucoup d'habileté et d'attention pour les garder toutes.

Etre parent est un métier. Un métier magnifique qui mérite notre soutien et notre admiration. Un métier difficile, pour lequel les parents ont besoin d'être aidés, reconnus et non pas pénalisés. Saisissons l'occasion de ce vingtième anniversaire pour porter un autre regard sur les familles, et sur le rôle des parents dans nos sociétés. Ce qu'ils font est essentiel non seulement pour leurs enfants mais aussi pour la société et donc pour nous tous.

(1) Journée internationale des familles

(2) Journée internationale des parents

(3) Les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la stratégie 2020 seront mesurés à l'aune d'objectifs que les Etats membres seront invités à convertir en objectifs nationaux. Parmi ces objectifs : 75 % de la population âgée de 20 à 64 ans devrait avoir un emploi.

(4) OECD (2011), Doing Better for Families, OECD Publishing.

(5) En avril 2014 a été adoptée en Belgique une loi complétant la loi du 21 décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses par une série d'indicateurs complémentaires en vue de mesurer la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la durabilité de notre économie. La sélection des indicateurs se base en particulier sur les travaux "GDP and Beyond" réalisés dans le cadre de l'Union européenne (Eurostat; Quality of Life), Doc 53 3234/001

(6) Aujourd'hui, et dans toutes les sociétés, ce sont en grande majorité les mères qui assument les tâches familiales.

(7) Make Mothers Matter a pour mission, depuis sa création en 1947, de rassembler les femmes qui ont en commun le fait d'être mère, de les représenter auprès des décideurs politiques et de sensibiliser l'opinion publique à l'impact des mères sur le développement social, économique et culturel de leur pays. MMM favorise aussi l'échange de bonnes pratiques entre ses membres et le développement d'actions concrètes pour soutenir les mères. ONG apolitique et non confessionnelle, MMM, qui bénéficie du statut consultatif général auprès de l'ECOSOC aux Nations unies, y fait entendre la voix des mères avec sa délégation Onu. Auprès de l'Union européenne, c'est la délégation européenne de MMM qui représente les mères.